

La gestion des matières résiduelles, ça s'organise !



Sylvie Bédard
asstsas

Le CSSS de la Haute-Yamaska a remporté, en 2013, un prix de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux pour son nouveau programme de gestion des déchets. Cela vient couronner le travail de plusieurs personnes qui se sont relevé les manches pour rafraîchir la documentation sur les façons de faire.

Une mise à jour nécessaire

Au CSSS, les règles et les procédures pour la gestion de l'ensemble des déchets n'étaient pas à jour. Le processus ne considérait pas tous les types de déchets ni les différentes installations qui font maintenant partie de l'établissement.

La rédaction du programme a permis de revoir les pratiques et d'améliorer l'efficacité du travail et la sécurité de certaines tâches.

Un groupe de travail a été mis en place afin de produire une politique pour préciser les rôles et les responsabilités de toutes les parties. Il devait aussi rédiger le programme de gestion des déchets pour regrouper l'information utile à la manipulation sécuritaire. Le projet visait, bien sûr, à rendre compte de ce qui était fait et, aussi, à profiter de l'opération de réflexion pour améliorer les pratiques.

Le groupe de travail était composé de la responsable du Service d'hygiène et salubrité et d'une stagiaire au Service des ressources humaines, de même que

des représentants de différents secteurs (pharmacie, service de santé, comité de gestion intégrée des risques) et d'un représentant des travailleurs.

Le programme de gestion

Pour éviter de réinventer la roue, la chef du Service d'hygiène et salubrité a d'abord contacté d'autres établissements pour retracer des documents pouvant servir d'inspiration. De son côté, le Service des ressources humaines a effectué une recherche pour identifier les exigences légales et les bonnes pratiques.

Cela a permis au comité de préparer une première ébauche documentaire pour améliorer la version antérieure du programme. Le document a été présenté à plusieurs instances avant d'être déposé à la direction. Une vaste campagne de diffusion a ensuite été mise en place.

Quelques exemples de changement

La rédaction du programme a permis de revoir les pratiques et d'améliorer l'efficacité du travail et la sécurité de certaines tâches. Ainsi, à partir du moment où le principe d'éviter autant que possible le contact par des clients avec des matières résiduelles a été retenu, le comité a revu le processus de collecte des déchets. Pour respecter ce principe et comme on ne pouvait descendre un ascenseur aux déchets, les heures de tournée ont été changées.

PROGRAMME DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Les différents types de déchets, incluant les déchets radioactifs ;
- les unités productrices de déchets ;
- les contenants pour la collecte et le flux de circulation jusqu'au traitement final et l'envoi à l'externe pour disposition, en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- les outils et les diagrammes utiles à la manipulation sécuritaire des déchets produits par les activités de toutes les installations du CSSS. Les diagrammes sont spécifiques à chaque famille de déchets (ex. : biomédicaux, pharmaceutiques) ;
- les fiches techniques décrivant les bonnes pratiques attendues pour toutes les étapes des manipulations incluant la tenue de registres, le port d'équipements individuels de protection et le transport ;
- en annexe, la description de certaines procédures que l'employé doit appliquer.

La réalisation du programme a été rendue possible grâce à la collaboration de tous, au suivi d'une démarche structurée et à la grande implication du comité de travail.

Les routines de collecte des déchets biomédicaux ont également été modifiées, car il a été convenu de ne plus les transporter dans un chariot commun.

Pour les différents résidus pharmaceutiques, le comité a revu les contenants sécuritaires à installer dans les unités de soins afin qu'ils soient adéquats pour la collecte et faciles à utiliser par le personnel. Des affiches pour faciliter le tri présentant les catégories de déchets ont été installées dans les différentes unités de soins à proximité des zones de dépôt des déchets.

Tout ce travail s'est effectué avec les services concernés et les travailleurs en hygiène et salubrité impliqués dans la démarche. La réalisation du programme a été rendue possible grâce à la collaboration de tous, au suivi d'une démarche structurée et à la grande implication du comité de travail.

Un processus continu

Le programme a été adopté par le comité de direction. Les membres de l'équipe avaient le souci que tout ce travail soit utile à l'organisation. Par conséquent, un plan de diffusion a ensuite été réalisé.

Des rencontres ont eu lieu avec les gestionnaires pour présenter le document et les nouvelles attentes. Ils ont eux-mêmes informé leur équipe. Comme ils sont concernés en tout premier lieu, les employés d'hygiène et salubrité ont reçu une formation spécifique. Un kiosque d'information a

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

« Le programme vise à protéger l'intégrité physiologique et psychologique des employés et des usagers lors de la manipulation des déchets, réduire les risques d'accident avec des objets piquants/tranchants et réduire les risques d'exposition à des matières dangereuses et à des liquides biologiques. »

été aménagé à la cafeteria lors de la journée d'hygiène et salubrité pour sensibiliser le personnel à l'importance de placer chaque type de déchet dans le bon contenant. Plus de 100 personnes y sont venues.

Depuis la mise en place du nouveau programme, les différents services producteurs de déchets ont proposé des modifications aux diagrammes affichés dans les unités afin de les harmoniser avec leurs pratiques. Une réédition du programme est prévue annuellement de même que la communication des changements par le biais des outils d'information électroniques du CSSS.

La responsable du Service d'hygiène et salubrité gère le dossier. Elle joue un rôle de soutien auprès des gestionnaires et participe aux audits annuels avec les chefs de secteur. La gestion sécuritaire des matières résiduelles sera également intégrée dans l'audit annuel du Système de management de la santé et de la sécurité du travail.

Et ce n'est pas fini... Au moment de rédiger l'article, le programme a été déposé comme pratique exemplaire à Agrément Canada. ●



Mario Toulouse, Carole Leroux, Hélène Fontaine et Martin Jacques.